
PANDÉMIE DE CORONAVIRUS (COVID-19)
MISE À JOUR – LUNDI 23 MARS À 15 H

Granby, le 23 mars 2020 à 15 h – La Ville de Granby, qui est toujours en mode veille, informe ses citoyennes et ses citoyens des derniers développements de son plan d'action en marge de la pandémie du Coronavirus.

« À l'instar de la Direction de la santé publique, nous demandons aux gens de respecter les conseils émis par cette dernière, mentionne le maire, M. Pascal Bonin. À Granby, nous pensons à nos personnes les plus vulnérables et nous poursuivons notre collaboration avec la Direction de la santé publique, indique-t-il ».

Rappelons que le rôle officiel d'une municipalité dans de telles circonstances, comme c'est le cas depuis le début de cette pandémie, est l'adaptation de son offre de services en concordance avec les recommandations du gouvernement du Québec et de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ).

Un Service de police près de sa population

Notre Service de police mise sur la sensibilisation et la prévention. Très sensible aux recommandations en vigueur, le personnel du Service de police porte une attention particulière aux rassemblements extérieurs et intérieurs. Les policières et les policiers rappellent aux gens et les préviennent des risques possibles de contagion. Ils se rendent dans les lieux publics comme les restaurants et les épicerie afin de faire respecter la distanciation sociale qui est de deux mètres. Il n'est aucunement question d'arrestation. Le Service de police n'est pas en mode répression, mais en mode **sensibilisation**.

Porte-parole réconfortant

Dans un tout autre ordre d'idées, une collaboration spéciale s'est développée avec Jean-Philippe Dion, animateur et producteur de télévision. Il a pris le temps de s'adresser aux gens de Granby, étant originaire de la région, les prie de profiter de cette période d'isolement pour prendre du bon temps en famille et de respecter, bien entendu, les recommandations gouvernementales. Cette vidéo sera publiée sur notre page granby.ca/coronavirus et sur nos réseaux sociaux officiels.

Parcs et espaces verts

La Ville a également pris la décision de fermer son skatepark et les modules de jeux dans ses parcs afin d'aller dans le même sens que le gouvernement du Québec et l'Institut national de

santé publique du Québec (INSPQ) et d'éviter les rassemblements. D'ailleurs, rappelons que chaque individu a la responsabilité lors de ses promenades de respecter la distanciation sociale recommandée de deux mètres et de se laver les mains après chaque sortie, toujours dans le but de diminuer les risques de propagation du virus. Précisons que les parcs-écoles sont également inaccessibles.

Séance du conseil extraordinaire

Se tiendra à huis clos ce soir, à 19 h, une séance extraordinaire du conseil municipal. Elle sera seulement diffusée sur notre site Internet pour les personnes intéressées. Les questions en lien avec les points énumérés à l'ordre du jour peuvent être posées par courriel à questions@granby.ca. Toutefois, toutes les questions concernant la santé publique doivent être formulées au 1 877 644-4545.

Les paiements des taxes municipales font l'objet d'un des points à l'ordre du jour.

Réservation d'un taxibus

Dorénavant, pour avoir accès à un taxibus tôt le matin, les usagers devront le faire la veille avant minuit.

Plan d'effectifs de la ville

« Tel que mentionné la semaine dernière, nous sommes toujours en évaluation de notre plan d'effectifs. Nous tenons compte de l'annonce de M. Legault d'aujourd'hui et nous adapterons notre organisation à la situation, dans les prochaines heures, indique M. Michel Pinault, directeur général de la Ville ».

Relations médiatiques

De surcroît, la Ville tient à rappeler qu'elle communiquera uniquement avec les médias par l'entreprise des points de presse et des entrevues quotidiennes à la radio M-105.

Pour toute demande médiatique supplémentaire, communiquez avec le chef de la Division des communications, M. Marc Antoine Morin au 450 577-3599.

(30)

Source : Michel Pinault, OMA
Directeur général
Ville de Granby
450 776-8232